



**Union Hospitalière
de Cornouaille**

**Centre Hospitalier de Cornouaille
Etablissement support du GHT UHC
14 avenue Yves Thépot
BP 1757
29107 Quimper cedex**

Quimper, le 24/02/2021

Objet : Procédure adaptée n°2021-14 relative au transport des usagers de l'accueil de jour gériatrique Centre Hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez

Madame, Monsieur

Le GHT de l'Union Hospitalière de Cornouaille lance une consultation dont l'objet est cité en référence, dans le cadre de la procédure adaptée définie par les articles L2123-1 et R2123-1 à 8 du Code de la Commande Publique.

Si cette consultation vous intéresse, je vous remercie de déposer votre offre par voie dématérialisée, conformément aux indications mentionnées en annexe au présent courrier.

La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 30 mars 2021 à 16h00.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**La Directrice des achats du GHT de l'Union
Hospitalière de Cornouaille**

Sylvia Thomas

Caractéristiques synthétiques de la consultation

Documents joints au présent envoi	A compléter et retourner	A signer
• le Cahier des Clauses Particulières valant acte d'engagement	OUI	OUI
• Les déclarations du candidat DC1 et DC2 (modèles joints à utiliser obligatoirement)	OUI	OUI

Documents à joindre à votre proposition
• Le Cahier des Clauses Particulières valant acte d'engagement complété et signé
• Une Note méthodologique détaillant les moyens mis en place pour la réalisation de la prestation
• Une proposition financière détaillée
• DC1 et DC2 complété, notamment avec les informations suivantes : - <i>Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années concernant l'objet de la présente consultation</i>
• Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
• Un relevé d'identité bancaire
• Une déclaration de sous-traitance, le cas échéant

Documents nécessaires à l'attribution du marché
• Pour les candidats établis en France, l'un des documents suivants (article D 8222-5-2 Lutte contre le travail dissimulé) du code du travail : <ul style="list-style-type: none">• document publicitaire ou correspondance professionnelle mentionnant le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente• extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM• récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription,
• Pour les candidats établis à l'étranger, l'un des documents listés à l'article D 8222-7-1°-a du code du travail,
• Une attestation de déclarations sociales (Attestation de vigilance URSSAF relatif aux déclarations sociales et intitulé « Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales ») datant de moins de six mois par rapport à la date de la demande,
• Les attestations justifiant de la régularité de la situation du candidat eu égard à ses obligations fiscales
• une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'êtes pas frappé par une interdiction de soumissionner à un marché public

Jugement des Propositions

Organisation de la prestation	25 %
Prix	75 %

Modalités de remise des réponses

- Transmission par voie électronique de la réponse: **voie dématérialisée**

La remise d'une offre par voie électronique se fera **exclusivement** sur la plate-forme de dématérialisation
PLACE : www.marches-publics.gouv.fr

En cas d'envoi sur support papier (copie de sauvegarde), le dossier devra être adressé avant la date limite de remise des offres, sous enveloppe cachetée portant la référence :

TRANSPORT DES USAGERS DE L'ACCUEIL DE JOUR GERIATRIQUE – CH DOUARNENEZ

Centre Hospitalier de Cornouaille
Cellule marché
14 avenue Yves Thépot
BP 1757
29107 Quimper cedex

Dispositions diverses

La présente consultation n'est pas allotie.

Aucune forme de groupement n'est imposée.

Les variantes par rapport à l'objet du marché sont autorisées.

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

La personne publique se réserve le droit de négocier (par écrit ou à l'oral), ou d'attribuer le marché sans négociation si les offres semblent optimales.

Renseignements complémentaire : merci d'adresser vos questions via la plateforme de dématérialisation PLACE.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours et instance en charge des procédures de recours:

Tribunal administratif de Rennes
3 Contour de la Motte, 35044 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 21 28 28
Mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr

